



MASTER TRADUCTION INTERPRÉTATION

PARCOURS TRADUCTION SPÉCIALISÉE ET LOCALISATION

GUIDE DES ÉTUDES 2023-2024

Responsable du Parcours : **Ineke Wallaert** (ineke.wallaert@unicaen.fr)
Secrétariat : **Isabelle Dereac** (isabelle.dereac@unicaen.fr)
02 31 56 57 75

CONTENUS :

- | | |
|--|--------|
| 1. Présentation générale | p.2 |
| 2. Équipe pédagogique | p. 3-4 |
| 3. Programme et descriptifs des cours | p. 5 |
| 4. Projet tuteuré (Master 1) | p. 18 |
| 5. Stage (Master 2) | p. 20 |
| 6. Autre informations (journées d'études, tables rondes) | |

Annexe : fiche procédure de stage

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours Traduction spécialisée et localisation du Master Traduction et Interprétation de l'Université de Caen (UFR Langues Vivantes Étrangères) prépare les étudiants aux métiers de traduction, localisation et rédaction technique à travers des enseignements directement applicables dans la pratique professionnelle, leur permettant de gérer des contextes professionnels divers dans le monde de la traduction et de la rédaction technique, et de conduire des projets de traduction, révision et localisation dans les domaines commercial, juridique et technique.

Les langues de la formation sont le français (langue A), l'anglais (langue B) et une deuxième langue étrangère au choix entre l'allemand, l'espagnol, l'italien et le russe (langue C). Pour plus de détails voir ci-dessous.

CALENDRIER : Le Master Traduction Interprétation a son propre calendrier. Suivez le lien :

<http://ufrlve.unicaen.fr/scolarite/>

MCCs : Toutes les modalités de contrôle continu sont indiquées sur les pages de l'UFR. Suivez le lien :

<http://ufrlve.unicaen.fr/scolarite/>

COMPÉTENCES VISÉES

Notre formation vise à fournir les principales compétences qui sont exigibles d'un traducteur /rédacteur/localisateur :

- **Compétence linguistique** : améliorer la connaissance de la langue (grammaire, lexique général et spécialisé, phraséologie)
- **Compétence interculturelle** : comprendre les particularités culturelles d'un texte et savoir, si nécessaire, les adapter au public cible
- **Compétence de traduction** : s'initier à la traduction, apprendre à éviter les pièges, à évaluer les différents niveaux d'intervention traductive selon les types de texte et les opérations de transfert spécifiques à chaque langue, savoir évaluer sa propre traduction et réviser un texte traduit par une autre personne, savoir réaliser un contrôle qualité de la traduction avec et sans les outils technologiques
- **Compétence en extraction d'informations** : apprendre à trouver des informations linguistiques ou thématiques à travers l'utilisation de supports papier (dictionnaires, encyclopédies), électroniques (dictionnaires, glossaires, sites Web spécialisés, bases de données, bases terminologiques, forums et autres serveurs d'échange d'informations), apprendre à recouper des informations pour s'assurer que le texte de départ est bien compris et bien traduit
- **Compétence informatique et technologique** : manier des outils informatiques nécessaires à la traduction (mémoires de traduction Wordfast et trados SDL), savoir gérer la présence de la TA (traduction automatique) dans le processus de traduction, comprendre les enjeux de la post-édition, de la révision et de la relecture, savoir intervenir sur un site Web ou sur d'autres interfaces dans un travail de localisation, connaître les bases des CMS les plus utilisés
- **Compétence thématique** : acquérir des connaissances générales dans les domaines sur lesquels portent les textes à traduire, afin d'en comprendre le contenu et d'éviter des mauvaises interprétations
- **Compétence professionnelle** : connaître les aspects juridiques, commerciaux, logistiques de la profession tant au niveau indépendant qu'au niveau des agences et des institutions, apprendre à

gérer une équipe de traducteurs (gestion de projet), à négocier des contrats de traduction, à facturer la traduction etc.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE LA FORMATION

- Savoir résoudre des problèmes de traduction dans les combinaisons de langue B-A et C-A, conduire des analyses de textes spécialisés et produire des solutions adaptées aux spécificités du domaine abordé.
 - Savoir gérer des projets de post-édition et relecture dans la combinaison langue A-B (français-anglais).
 - Savoir résoudre des problèmes de rédaction technique en français et produire des solutions adéquates dans le domaine abordé.
 - Savoir communiquer de façon professionnelle, savoir analyser et synthétiser des données hautement spécialisées en deux langues étrangères.
 - Savoir faire usage avancé des outils numériques spécialisés appliqués au domaine de la traduction et à l'interface de plusieurs domaines professionnels spécifiques, notamment la rédaction technique, la rédaction pour le web et la localisation.
 - Savoir gérer des projets de traduction, localisation et rédaction professionnelle dans des contextes imprévisibles et complexes.
-

2. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MASTER

Responsable

Mme Ineke Wallaert est Maître de conférences et enseignante d'anglais au département d'études anglophones, et co-fondatrice du Master Parcours traduction spécialisée, rédaction technique, localisation. Elle est traductrice, avec un diplôme de traductrice de l'Université de Gand (Belgique), et s'est spécialisée dans l'enseignement et la pratique de la traduction français-anglais et dans la recherche en traductologie. Elle continue à exercer comme traductrice indépendante dans le domaine des sciences humaines (sociologie, psychologie) et dans des domaines techniques variés (de la construction écologique à la cyber sécurité). Elle enseigne au sein du Parcours traduction spécialisée, ainsi qu'au sein du département d'anglais et dans le Master LLCER Parcours Etudes Culturelles et Parcours Linguistique Multilingue.

Co-responsable

Mr Thierry Ruchot est maître de conférences et enseignant de russe au département d'études russe et polonaises, et le fondateur du Master Parcours traduction spécialisée, rédaction technique, localisation. Il a travaillé dans le domaine de la traduction et de l'interprétariat en indépendant (domaine spatial, commercial, culturel), avant de se consacrer à l'enseignement. Il enseigne actuellement la grammaire russe, la linguistique, la pratique de la langue russe, et la traduction commerciale. Courriel : thierry.ruchot@unicaen.fr

Secrétaire et gestionnaire de scolarité

Mme Isabelle Dereac est l'interlocutrice essentielle pour toutes les questions administratives que rencontrent les étudiants. Son bureau se trouve en MLI305. Courriel : isabelle.dereac@unicaen.fr

Autres membres de l'équipe pédagogique :

Voici les intervenants permanents (IP) et les intervenants contractuels (IC). L'acronyme AHE signifie **Activité Hors Enseignement** composant l'équipe pédagogique du Master Traduction Interprétation

- Viviana Agostini Ouafi (IP)
- Laura Alzieu (IC)
- Caroline Bérenger (IP)
- Gemma Cataldi (IC)
- Kristina Danel (IC)
- Cécile Le Corroller (IP)
- Andrea Markulikova (IC)
- François Minnaudier (IC)
- Nicolas Mollard (IP)
- Sandra Pérez-Ramos (IC)
- Thierry Ruchot (IP)
- Pierre Sarr (IC)
- Asiya Serikbaeva (IC)
- Ineke Wallaert (IP)

3. PROGRAMME ET DESCRIPTIFS DES COURS

AVERTISSEMENT :

Le Parcours traduction spécialisée et localisation s'inscrit dans le régime de **ECI (Évaluation Continue Intégrale)** en vigueur dans la plupart des départements de l'UFR LVE. Les MCCs (modalités de contrôle des connaissances) sont ici présentés de façon globale. Pour les détails en vigueur cette année (nombre d'épreuves, dates, mode de calcul) merci de vous référer aux pages pertinentes affichées sur le site de l'UFR LVE 5 <http://ufrlve.unicaen.fr/scolarité> et de vous en informer auprès de vos enseignants avant la fin du mois de septembre (notamment concernant les dates auxquelles les épreuves sont programmées).

MASTER 1 - SEMESTRE 1

UE1- Théorie de la traduction – Mme Agostini (M1TRA1 – Master 1 semestre 1 - 4ECTS) (24h¹)
--

Présentation

En étudiant à travers l'analyse de textes théoriques variés l'histoire de la traduction, et notamment les multiples théories qui se sont développées à partir des années 1960-1970 concernant tout autant la traduction littéraire que la traduction spécialisée, ce cours se pose comme objectif de problématiser l'acte du traduire. Le but est de faire prendre conscience aux étudiant-es, d'une part de la nature complexe, socio-linguistique, communicationnelle et interdisciplinaire de la traduction, et d'autre part des conséquences stylistiques, sémantiques et pragmatiques induites par leurs choix traductifs. Tout ceci devrait aider à l'acquisition de la compétence de traduction et de la compétence thématique. L'étude des différentes conceptions théoriques, selon les types de textes à traduire et les buts poursuivis par les donneurs d'ordre ou par d'autres agents impliqués dans la traduction, doit permettre en outre aux étudiants d'apprendre à se positionner en connaissance de cause devant un texte, à traduire ou à réviser, en prenant en compte les différences entre les langues-cultures en jeu (compétence interculturelle), et en même temps les aider à acquérir l'autonomie de pensée et d'action nécessaires dans toute opération traductionnelle. Sans cette prise de conscience et ce murissement, le parcours d'apprentissage du métier de traductrice ou traducteur ne pourrait pas se réaliser de façon satisfaisante.

Compétences visées :

- savoir se positionner en connaissance de cause (à travers l'étude des différentes conceptions théoriques, selon les types de textes à traduire et les buts poursuivis par les donneurs d'ordre ou par d'autres agents impliqués dans la traduction) devant un texte à traduire ou à réviser, en prenant en compte des différences entre les langues-cultures en jeu
- avoir l'autonomie de pensée et d'action nécessaires dans toute opération traductionnelle

Évaluation : les compétences acquises sont mesurées par le biais d'évaluations écrites en français qui doivent témoigner d'une acquisition progressive de toutes les compétences énumérées ci-dessus, y compris d'une bonne maîtrise dans la langue A (compétence linguistique). Les MCCs seront détaillés en début de semestre.

¹ heures étudiants

UE2- Étude de questions économiques et traduction commerciale B-A- Mme Wallaert (M1TRA2 – Master 1 semestre 1 - 4ECTS) (24h)

Présentation :

Pour ce cours, il s'agit d'asseoir les compétences en traduction à travers une pratique intensive de traduction de textes dans le domaine économique (textes de presse, extraits d'audits et de rapports financiers, analyses de solvabilité, communications internes d'entreprise...). Les étudiants apprennent également à se servir des **bases terminologiques adéquates**, notamment IATE, source très pratique et fiable pour les recherches de vocabulaire économique et commercial, et doivent également composer un **glossaire** à partir des contenus traités en cours. Grâce à la variété de types de textes traduits, ce cours constitue une découverte des registres des différents langages employés dans le domaine économique (par exemple, marketing vs. comptabilité), et par conséquent, une initiation aux stratégies de traduction différentes selon les types de textes à traduire. Lors des échanges en cours, les étudiants sont également appelés à justifier leurs choix de traduction.

Compétences visées :

- savoir analyser et comprendre les différents concepts économiques présentés en cours et savoir les formuler en français à partir d'un texte source anglophone
- comprendre et savoir analyser, dans une visée traductive, un document hautement spécialisé dans le domaine économique dans un but de le traduire
- savoir distinguer le registre d'un texte français dans le domaine économique ou commercial et savoir le reformuler de façon adéquate
- savoir constituer un glossaire bilingue à base d'une corpus de textes donné

Evaluation : 2 devoirs écrits de traduction et un devoir sur table avec le glossaire constitué par les étudiants.

UE3 – Traduction et pratique de la langue B-A - Mme Wallaert (M1TRA3 – Master 1 semestre 1 - 3ECTS) (18h)

Présentation : Les étudiant·es renforcent leur compétence traductive intralinguistique à travers des exercices de **synthèses et de résumés de textes écrits** dans des domaines d'actualité variés, ainsi qu'à travers l'écriture de résumés commentés de documents audiovisuels. Ces **exercices de rédaction** en langue anglaise permettent de renforcer la connaissance des éléments et références culturelles d'une part, et d'étayer l'aisance de rédaction en anglais selon les conventions de genre et selon les normes rhétoriques. Ce cours est aussi un **cours de traduction** et donc l'occasion d'apprendre comment appréhender une traduction (stratégie), comment identifier le *skopos* du texte cible et comment effectuer des recherches terminologiques efficaces et pertinentes (méthode). Les étudiants apprennent à se servir des ressources à leur disposition : dictionnaires monolingues (ex. OED, TLFi), dictionnaires de synonymes (CRISCO DES, Merriam-Webster), autres ressources lexicales (dictionnaires de collocations, grammaires), corpus bilingues, corpus comparables, forums de traducteurs (ProZ)... Les étudiant·es apprennent également comment composer un glossaire à l'aide d'un tableur (fonctions principales). Les étudiants apprennent également l'importance de la vérification et de la révision, et pratiquent la relecture et la révision croisée avec leurs camarades de classe.

Compétences visées :

- savoir reformuler en langue B des idées et des thèmes à partir de documents écrits et audiovisuels en langue A ou B
- savoir appréhender un texte source en langue A et en recenser les difficultés et les spécificités linguistiques et stylistiques dans une visée traductive

- savoir mettre en place une stratégie de reformulation d'un texte source adéquate et en accord avec la fonction désirée du texte cible. Connaître et savoir utiliser les ressources fiables et pertinentes de recherche thématique et terminologique

Évaluation : évaluation continue, devoirs écrits (minimum deux au cours du semestre).

UE4 – Perfectionnement langue C (M1TRES4, M1TRIT4, M1TRRU4 – Master 1 semestre 1 - 3ECTS) (24h)

Les cours de perfectionnement en langue C proposent de développer davantage la maîtrise de la langue écrite des étudiant.es notamment au niveau du lexique et de la grammaire. En s'appuyant sur des différents types de textes (littéraires, journalistiques à intérêt civilisationnel et essais), ces cours proposent des exercices tels que des résumés, des commentaires et des analyses de textes, afin de renforcer les compétences rédactionnelles et linguistiques des étudiants. Dans la mesure du possible ces cours sont adaptés aux besoins du groupe en question.

Compétences visées :

- connaître et comprendre de façon systématique et en partant de notions à exprimer (la quantité, la comparaison, la temporalité, la modalité) la grammaire de la langue C choisie
- savoir comprendre et analyser des textes de journaux et de sites internet sur différentes thématiques dans le contexte de la langue choisie : éducation, écologie et développement durable, vie politique, relations hommes-femmes, rapport à la religion...)
- connaître et savoir utiliser le vocabulaire des domaines abordés. Savoir formuler des impressions, des hypothèses, reformuler, résumer en hiérarchisant les idées pour obtenir un texte organisé et cohérent
- savoir maîtriser la ponctuation. Savoir relire son texte pour le corriger et pour l'enrichir lexicalement.

Évaluation : Ces compétences sont évaluées lors d'épreuves écrites (minimum deux au cours du semestre).

UE5 – Étude de questions économiques et traduction commerciale C-A (M1TRRU5, M1TRIT5, M1TRES5 – 4ECTS) (24h)

Présentation :

Ces cours sont principalement consacrés à la pratique de traduction spécialisée dans le domaine économique et commercial mais servent également comme une pratique de langue approfondie pour les étudiants dont les compétences en langue anglaise doivent encore être améliorées. Les étudiants acquièrent le vocabulaire en langue C suivant 2 axes principaux : économie et commerce (exemples de textes étudiés : divers types de contrats, documentation douanière, documentation sociétale, correspondance commerciale, communication d'entreprise, articles de presse, assurances, etc.).

Compétences visées :

- comprendre le sens et la terminologie spécifique d'un texte économique en langue C et savoir le traduire vers le français.
- savoir conduire une analyse réflexive sur les questions économiques abordées en cours en prenant en compte les problématiques et les enjeux.

Évaluation : Ces compétences seront évaluées lors des épreuves écrites de thème et version en contrôle continu.

UE6 – Communication d’entreprise et rédaction commerciale – Mme Le Coroller, Mr. Sarr (MTRA6 – Master 1 semestre 1 - 4ECTS) (24h)

Présentation du cours : non disponible

Compétences visées :

- savoir rédiger des textes de nature commerciale en français
- savoir utiliser à bon escient les codes et formules propres à la communication d’entreprise, et savoir répondre à l’écrit à des demandes et propositions commerciales
- savoir écrire dans un registre de marketing et développer ses compétences en rédaction publicitaire.

Évaluation : l’acquisition des compétences est évaluée par le biais de deux devoirs écrits.

UE7 – Informatique et extraction de l’information – Mme Danel (MTRA7 – Master 1 semestre 1 - 3ECTS) (18h)

Présentation :

Ce cours permet aux étudiants d’appréhender les diverses méthodes d’extraction de l’information des sources informatiques. Dans un premier temps, sont présentés les différentes possibilités de recherche et de veille terminologique via des forums et des sites terminologiques. Dans un second temps, sont abordés les logiciels de reconnaissance optique des caractères (OCR) et les logiciels de traduction assistée par ordinateur (TAO) permettant de faciliter l’extraction du contenu textuel et graphique d’un document à traduire, ainsi que la constitution des mémoires de traduction.

Compétences visées :

- identifier les usages d’internet dans le processus de traduction et de recherche terminologique
- savoir utiliser le clavier d’un ordinateur de façon ergonomique et dans une visée d’accélération des recherches, savoir utiliser les moteurs de recherche et les outils de corpus de façon efficace
- savoir identifier les bases de données pertinentes pour un domaine spécifique et savoir se servir des outils numériques pour exploiter ces données
- identifier, sélectionner et analyser diverses ressources en ligne pour améliorer la qualité de sa recherche terminologique
- comprendre les bases des systèmes de TAO

Évaluation : évaluation continue, devoirs écrits (minimum deux au cours du semestre)

UE8 – Techniques de rédaction – Mme Berenger (12h) et MOOC français (12h) (MTRA8 – Master 1 semestre 1 - 2ECTS)

Techniques de rédaction

Présentation :

Ce cours permet d’améliorer ses compétences rédactionnelles à partir d’exercices pratiques. Il s’agit de produire des textes brefs en français, structurés et rédigés avec clarté, dont le contenu informatif est dense et précis. La ponctuation, l’orthographe et la syntaxe font l’objet d’une attention particulière. La progression du cours tient compte des objectifs suivants : savoir analyser les différents types de texte ; repérer les champs sémantiques et choisir un vocabulaire adéquat ; maîtriser les registres de langue et nuancer son expression.

Compétences visées

- Savoir réviser des textes techniques en français : post-édition de textes traduits par des moteurs de traduction automatique, révision de traductions, travail sur la langue A (rigueur et précision) et sur le travail de rédaction, analyse de textes existants dans le domaine traité pour apprendre à connaître les registres correspondants aux domaines thématiques abordés.

Évaluation : l'acquisition des compétences est évaluée par le biais de deux devoirs écrits.

MOOC Renforcer ses compétences orthographiques en français

Présentation :

Il s'agit d'une participation et de la validation, de façon autonome, au MOOC intitulé « Renforcer ses compétences orthographiques en français ». Les étudiants s'inscrivent dans le MOOC via la plateforme de l'Université de Caen en début du premier semestre et suivent de façon assidue les étapes du MOOC afin de pouvoir valider le MOOC dans son ensemble.

Évaluation : le MOOC est validé quand l'étudiant obtient son badge de réussite et pourcentage de réussite (décompte des notes par étape et total). Ces deux éléments doivent être transmis par le biais d'une capture d'écran et sont nécessaires afin de valider le module.

UE9 – Initiation à la traduction audiovisuelle et sous-titrage – Mr Minnaudier et Mme Alieu (MTRA9 – Master 1 semestre 1 - 2ECTS) (12h)
--

Présentation :

Découverte des divers types de traduction audiovisuelle (sous-titrage, doublage, audiodescription, sous-titrage pour sourds et malentendants, *fansubbing*), et des enjeux spécifiques du sous-titrage. Le cours propose une initiation aux techniques de repérage et d'insertion des time-codes, présente les enjeux de traduction des sous-titres, et introduit les étudiants aux divers types de restitution. Le cours contient une petite partie théorique suivi d'applications pratiques avec un logiciel libre.

Compétences visées :

- comprendre l'enjeu du sous-titrage qui est de "fournir un support de compréhension au film / à la vidéo"
- connaître les écueils à éviter et des critères d'un bon sous-titrage, à la fois sur la forme (segmentation, non pas des dialogues, mais des sous-titres, en fonction du montage image et non pas du montage son) et sur le fond (rigueur orthographique et syntaxique, recherche de la transparence et de la concision, etc.)
- connaître les rudiments d'un logiciel gratuit de sous-titrage, porte ouverte aux outils professionnels.

Évaluation : évaluation continue sous forme de traduction des sous-titres d'un court-métrage à la fin du semestre

UE10 – Initiation à la gestion de projet en traduction – Mme Danel (MTRA10 – Master 1 semestre 1 - 1ECTS) (6h)

Présentation :

Ce cours propose une initiation à la gestion de projets de traduction, une activité qui consiste à coordonner la traduction de contenus en plusieurs langues. Les étudiants apprennent les bases du métier de chef de projet en traduction et les différentes étapes de la gestion de projets de traduction, de la réception du projet à sa livraison au client, en passant par l'analyse, l'établissement du devis et la facturation. Le cours présente une première approche d'un système de gestion des projets de traduction et permet de découvrir comment analyser les besoins d'un client, établir un planning précis, communiquer efficacement avec l'équipe et le client, gérer les risques et les aléas, et respecter les délais et la qualité.

Compétences visées :

- identifier la nature et les spécificités d'un projet de traduction (traduction technique, éditoriale, audiovisuelle)
- savoir établir un cahier des charges
- connaître les étapes de travail et les acteurs d'un projet de traduction
- savoir planifier et gérer la charge de travail d'un projet de traduction
- savoir mettre en place un contrôle qualité au sein d'un groupe

Évaluation : évaluation continue, devoir écrit

MASTER 1 - SEMESTRE 2

UE11 – Introduction au domaine juridique langue A – Mme Danel (M1TRA11 – Master 1 semestre 2 - 4ECTS) (24h)

Présentation

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants en traduction spécialisée avec le domaine juridique à travers une étude du système juridique et judiciaire français et une étude de cas pratiques, mais présente également une opportunité d'une pratique de la langue A dans le domaine juridique.

Compétences visées :

- savoir écrire en français dans le registre juridique et employer la terminologie adéquate
- savoir rédiger avec clarté, précision de vocabulaire, rigueur, nuance et concision en langue A.
- comprendre les notions, formes, procédures et participants du système juridique français afin de pouvoir les comparer à ceux d'autres pays.

Évaluation : l'acquisition des compétences est vérifiée par le biais de deux devoirs écrits.

UE12 – Traduction juridique langue B-A – Mme Wallaert (M1TRA12 – Master 1 semestre 2 - 3ECTS) (30h)

Présentation :

D'une part, le cours présente un panorama des systèmes juridiques américains et britanniques et leurs principales composantes : nature des codes civils et pénaux, types de cours de justice, métiers, procédures, droit et libertés, propriété intellectuelle, droits de l'homme, droit des familles). D'autre part le cours présente des exercices concrets de traduction.

Compétences visées :

- comprendre le sens d'un texte juridique en anglais pour le traduire en français, c'est-à-dire, en restituer le sens en faisant sens avec rigueur : précision des termes juridiques et qualité de la langue française
- connaître les grandes lignes des systèmes judiciaires anglais et américain, dans une optique de droit comparé, par la traduction d'analyses d'arrêts des cours et tribunaux tels que la Cour Suprême américaine ou la Cour européenne des droits de l'homme savoir traduire des documents juridiques tels que décisions de tribunaux, actes et certificats d'état civil, assignations en justice, conventions européennes et internationales, jugements, actes privés, contrats commerciaux et communiqués de presse...
- savoir identifier et exploiter les sources fiables de recherche de documents relatifs au sujets traités (en français et en anglais, pour se familiariser avec les concepts et la terminologie) ainsi que les sources terminologiques
- savoir se servir de corpus comparables afin d'assurer l'exactitude des termes choisis.

Évaluation : Les compétences sont évaluées par un devoir sur table avec glossaire (constitué par les étudiants au cours du semestre), ainsi que deux devoirs de traduction.

UE13 – Traduction domaines scientifiques et techniques – Mme Wallaert (M1TRA13 – Master 1 semestre 2 - 3ECTS) (18h)

Ce cours introduit les étudiants à la pratique de la traduction dans des domaines divers et hautement spécialisés à travers des exercices de traduction concrets. D'une part, il présente des textes à traduire dans des domaines scientifiques variés (médecine, ingénierie, biologie...) et dans divers domaines en sciences humaines (sociologie, psychologie, philosophie, linguistique...). Les étudiants apprennent à analyser ces textes anglophones afin de distinguer les champs sémantiques et les registres adéquats à employer dans leurs traductions (ex. vulgarisant vs. académique). Les étudiants apprennent également à effectuer des recherches terminologiques dans des domaines hautement spécialisés.

Compétences visées :

- savoir analyser et comprendre différents types de documents techniques et spécialisés (médical, technologique, manuels d'utilisation...) en anglais, et savoir les traduire correctement en français
- maîtriser la recherche documentaire et terminologique de la traduction technique et spécialisée.

Évaluation : l'acquisition des compétences est vérifiée par le biais de devoirs écrits.

UE14 – Perfectionnement langue C (M1TRIT14, M1TRRU14, M1TRES14 – Master 1 semestre 2 - 2ECTS) (24h)

Présentation :

Les cours de perfectionnement en langue C proposent de développer davantage la maîtrise de la langue écrite des étudiant.es notamment au niveau du lexique et de la grammaire. En s'appuyant sur des différents types de textes (littéraires, journalistiques à intérêt civilisationnel et essais), ces cours proposent des exercices tels que des résumés, des commentaires et des analyses de textes, afin de renforcer les compétences rédactionnelles et linguistiques des étudiants. Dans la mesure du possible ces cours sont adaptés aux besoins du groupe en question.

Compétences visées :

- connaître et comprendre de façon systématique et en partant de notions à exprimer (la quantité, la comparaison, la temporalité, la modalité) la grammaire de la langue C choisie
- savoir comprendre et analyser des textes de journaux et de sites internet sur différentes thématiques dans le contexte de la langue choisie : éducation, écologie et développement durable, vie politique, relations hommes-femmes, rapport à la religion...)
- connaître et savoir utiliser le vocabulaire des domaines abordés. Savoir formuler des impressions, des hypothèses, reformuler, résumer en hiérarchisant les idées pour obtenir un texte organisé et cohérent
- savoir maîtriser la ponctuation. Savoir relire son texte pour le corriger et pour l'enrichir lexicalement.

Évaluation : Ces compétences sont évaluées lors d'épreuves écrites (minimum deux au cours du semestre).

UE15 – Traduction juridique langue C–A (M1TRIT15, M1TRRU15, M1TRES15 – Master 1 semestre 2 - 3ECTS) (24h)

Présentation :

Les cours de traduction juridique en langue C (à choisir parmi espagnol, italien, allemand ou russe) sont consacrés à l'étude des systèmes juridiques de la langue en question dans une approche comparative entre les concepts et les structures principales des systèmes français et ceux de la langue cible. La pratique de traduction se fait à partir de divers documents issus du domaine juridique, tels que les contrats, actes notariés, actes législatifs, jugements en matière civile et pénale.

Compétences visées : Comprendre le sens d'un texte juridique en langue C et savoir le traduire en français avec précision des termes juridiques. Connaître les grandes lignes du système judiciaire de la langue C et de ses différents domaines : droit civil, pénal, privé. Savoir traduire de la langue C vers le français des documents juridiques tels que actes et certificats d'état civil, jugements, actes privés ou communiqués de presse, textes extraits des différents codes juridiques etc. Se servir de façon autonome des outils numériques pour identifier et analyser de façon critique diverses ressources spécialisées dans le domaine juridique en vue de leur exploitation.

Évaluation : évaluation continue, devoirs écrits (minimum deux au cours du semestre)

UE16 – TAO Wordfast – Mme Danel (M1TRA16 – Master 1 semestre 2 - 3ECTS) (18h)

Présentation :

Le cours a pour objectif de présenter les possibilités de traduction et localisation assistées par ordinateur. Un panorama d'outils TAO est présenté et analysé ; ensuite, le cours est consacré à l'étude pratique de l'outil Wordfast permettant un travail de traduction et de localisation de textes efficace : gestion de projets, suivi d'avancement, constitution de glossaire, création de mémoire de traduction, utilisation des glossaires et mémoires de traduction externes, relecture et contrôle de qualité.

Compétences visées :

- savoir se servir efficacement des différentes fonctions du logiciel Wordfast Studio
- savoir prétraiter, traiter et gérer des fichiers de formats différents dans une visée de traduction assistée par ordinateur
- savoir appliquer une assurance qualité en utilisant les fonctions pertinentes des logiciels de TAO

Évaluation : évaluation continue, devoirs écrits (minimum deux au cours du semestre)

UE17 – TA, post-édition et révision – Mme Danel (M1TRA17 – Master 1 semestre 2 - 3ECTS) (18h)

Ce cours présente les différents types de logiciels de traduction automatique avec une focalisation spécifique sur la traduction automatique neuronale. Les étudiants se familiarisent avec le fonctionnement de ces outils et leur rôle dans le processus de traduction au sein des agences et dans la pratique freelance. Ils apprennent à préparer des documents dans un but d'optimisation de la traduction automatique (pré-traduction) et apprennent à manier les outils et les logiciels adaptés à cette tâche. Les étudiants développeront des compétences pour évaluer la qualité d'une traduction automatique, analyser la nécessité et la pertinence de la post-édition du texte pré-traduit automatiquement, identifier et corriger les erreurs, adapter le style et le vocabulaire au contexte cible, respecter les normes et les règles de rédaction.

Compétences visées :

- connaître les bases du fonctionnement de la traduction automatique et des moteurs et outils actuellement disponibles
- connaître les différents types de post-édition
- savoir identifier les erreurs courantes
- savoir se servir de façon autonome des outils numériques de post-édition

UE18 – Rédaction technique et textes de communication, post-édition et révision – Mr. Ruchot (18h) (M1TRA18 – Master 1 semestre 2 - 3ECTS)

Présentation :

Ce cours vise à fournir des outils dans la langue A (français) et de développer les qualités rédactionnelles des étudiants. Les étudiants de traduction considèrent souvent la ou les langues étrangères comme leur priorité, en oubliant qu'ils doivent d'abord être de vrais spécialistes dans leur langue A. Par ailleurs, des compétences de rédaction en langue A sont souvent demandés à des traducteurs, en plus des qualités en langues étrangères. Seront abordées notamment les textes de presse, les manuels d'utilisation de différents produits et autres types de documentation technique, les brochures et sites touristiques, les sites de marques, du point de vue de leurs caractéristiques linguistiques, de leur cohérence, des choix lexicaux. Le cours sera appuyé par des exercices de rédaction, d'amélioration de textes, de réécriture et de variations sur un thème.

Compétences visées :

- savoir faire des résumés et des synthèses de textes de presse à contenu informatif ou argumentatif. Identifier différents genres textuels des domaines de la presse, de la documentation technique et de la communication d'entreprise ou institutionnelle, ainsi que des textes marketing et promotionnels
- savoir utiliser les connaissances des genres textuels pour améliorer sa compétence en rédaction et traduction
- savoir repérer et utiliser les marques typiques de genres textuels

Évaluation : Le cours est évalué par une production notée en devoir maison (rubriques d'un manuel d'utilisation ou brochure touristique en devoir maison, ainsi qu'un travail de résumé sur table).

UE19 – Projet tuteuré – Mme Wallaert (M1TRA19 – 6ECTS) – voir la section pertinente ci-dessous

MASTER 2

SEMESTRE 1

UE20 – Métiers de la traduction (6ECTS)

EC1 Prestation du service de traduction (Mme Danel) (30h)

EC2 Gestion de projet en ligne (Mme Serikbaeva) (12h)

Présentation :

EC1 : Prestation du service de traduction (30h, 2ECTS)

Ce cours a comme objectif de fournir aux étudiants de deuxième année, un panorama complet sur les différents éléments pratiques de la traduction professionnelle. Il propose une analyse des principaux statuts propres à l'activité du traducteur, ainsi que quelques notions élémentaires en comptabilité et fiscalité. La communication de l'entreprise de traduction sera également étudiée, ainsi que le positionnement sur le marché, la prospection, la gestion de projets par un traducteur indépendant et la fidélisation de la clientèle. Pour mieux appréhender les notions clés que nous allons découvrir, le cours propose des exercices sous forme de jeux de rôle.

Compétences visées :

- savoir résoudre des problèmes de traduction ou de gestion et en déduire de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures
- savoir gérer des contextes professionnels complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles, notamment l'utilisation d'un logiciel de gestion des tâches
- savoir prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- savoir conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- savoir analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer, pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- savoir respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Évaluation : évaluation en continu, devoirs écrits

EC2 : Gestion de projet de traduction. (12h, 1 ECTS)

À l'aide des fonctions pertinentes du logiciel Trados Studio SDL les étudiants approfondissent les apprentissages du module « Prestation du service de traduction » ci-dessus et renforcent leurs compétences en matière de gestion de projet.

Compétences visées:

- savoir mettre en place et conduire un projet de traduction avec plusieurs intervenants
- savoir fixer les objectifs pour chaque intervenant du projet (rôles du traducteur, relecteur et chef de projet dans un projet de traduction)
- savoir accompagner et encadrer les intervenants du projet (gestion d' équipe)
- savoir mettre en place une stratégie pour atteindre les objectifs d'un projet
- savoir contrôler la qualité des tâches rendues par les intervenants
- savoir prendre les responsabilités en cas de force majeure ou problème qualité
- savoir analyser les actions prises pour gérer le projet (autoévaluation)
- savoir analyser le travail de tous les intervenants du projet
- savoir résumer et communiquer un retour constructif sur le travail des intervenants tout en respectant les principes d'éthique et de déontologie

Évaluation : évaluation en continu, devoirs écrits

UE21 – Traduction domaines techniques B-A, approche projet (36h – Master 2 semestre 1 – 4 ECTS)
--

Ce cours vient d'une part consolider les acquis de la première année en matière de traduction domaines techniques, dans le but de développer davantage ces mêmes compétences. Il propose donc une pratique intensive de la traduction technique dans des domaines variés (alimentaire, informatique, ingénierie mécanique, construction de maisons en terre et paille, soudure industrielle, bateaux et voiliers...), avec un volume élevé de mots à traduire (environ 3000 mots par semaine). D'autre part le cours est l'occasion de mettre en place des réflexes de travail individuel et en groupe : les étudiants apprennent à effectuer des révisions et relectures croisées de leurs traductions, et des révisions finales (avant livraison) à l'aide de corrigés mis à leur disposition pendant les cours. Pour certains projets, les étudiants sont invités à utiliser les logiciels de TAO à leur disposition et dont ils savent se servir (Wordfast, Matecat) pour effectuer les traductions données dans ce cours afin d'également consolider leur pratique de ces logiciels. Le cours est divisé en trois périodes : une première période d'exercices effectués collectivement, une deuxième période d'exercices type « projet » pour lesquels les étudiants se servent d'un logiciel de gestion de projet afin d'organiser leur travail en groupe (*team translation*) et une troisième période de travail individuel et autonome sur un grand projet d'environ 15 000 mots.

Compétences visées :

- comprendre le sens d'un texte technique en anglais et en français pour le traduire : précision et recherche des termes techniques, compréhension de thèmes variés allant de la cyber sécurité à la médecine en passant par la mécanique ou le secteur de l'industrie agro-alimentaire
- savoir traduire avec rigueur et précision des textes techniques : savoir se servir des corpus comparables dans un domaine donné pour connaître les thématiques abordés
- savoir identifier les sources fiables de recherche de documents relatifs au sujet traité en anglais et en français (corpus comparables), pour se familiariser avec les concepts et la terminologie
- savoir mener à bien un projet de traduction en groupe en utilisant les fonctionnalités du logiciel de traduction choisi
- savoir constituer un glossaire de terminologie technique dans un domaine donné
- savoir mesurer sa vitesse de traduction en utilisant les technologies et ressources proposées en TAO et ailleurs

Évaluation : 1) les étudiants rendent un travail de groupe au milieu du semestre, évalué sur trois critères : rapport de projet (succinct), qualité de la traduction et du glossaire. 2) Le deuxième devoir est un projet individuel de traduction technique d'un grand volume de mots (environ 15 000) et l'évaluation prend en compte la qualité de la traduction, de la mise en page et du glossaire.

UE22 – Traduction domaines techniques langues C-A (M2TRIT22, M2TRRU22, M2TRES22 – Master 2 semestre 1 - 4ECTS) (24h)

Présentation :

Les cours de traduction technique dans la langue C (choisie parmi espagnol, italien, russe ou allemand) s'articulent autour d'une pluralité d'axes thématiques, comme l'agro-alimentaire, la technologie, la médecine et/ou le domaine pharmaceutique. Ils proposent une pratique de la traduction d'un panorama de documents à caractère technique issus des domaines spécifiques, afin de fournir aux étudiants les notions fondamentales de la traduction spécialisée : bases de la rédaction technique, rigueur et respect de la terminologie, connaissances du domaine de spécialisation à travers l'étude de corpus comparables, recherche terminologique, constitution de glossaire, recherche d'ouvrages de référence, localisation des contenus au public de la langue cible.

Compétences visées : Savoir analyser, comprendre et traduire différents types de documents techniques et spécialisés (médical, technologique, manuels d'utilisation...) en langue C. Maîtriser la recherche documentaire et terminologique de la traduction technique et spécialisée. Maîtriser la localisation de contenus d'un public de la langue C choisie à un public francophone.

Évaluation : évaluation continue, devoirs écrits (minimum deux au cours du semestre)

UE23 – TAO et gestion de projet assistée par ordinateur, Trados SDL – Mme Serikbaeva (M2TRA23 – Master 2 semestre 1 - 4ECTS) (24h)

Ce cours permet aux étudiants d'apprendre à utiliser le logiciel de TAO et de gestion de projet en traduction Trados SDL Studio. L'usage de ce logiciel est répandu sur le marché et sa complexité implique que ce cours permet aux étudiants d'acquérir des compétences qui seront également utiles dans l'utilisation d'autres outils de TAO (semblables mais souvent moins complexes à prendre en main). Le cours permet donc un apprentissage global des outils d'assistance à la traduction, puisque les compétences acquises en Trados SDL Studio peuvent être appliquées lors de l'utilisation d'autres logiciels de traduction, tant au niveau de la traduction qu'au niveau de la gestion de projet.

Compétences visées:

- se servir de façon autonome du logiciel de traduction Trados Studio (2 rôles différents : traducteur et chef de projet)
- savoir créer et gérer un projet de traduction dans Trados Studio
- savoir créer les mémoires de traduction et les bases terminologiques dans Trados Studio;
- savoir utiliser les contenus des traductions effectuées en cours (sans l'outil de TAO) dans les mémoires de traduction Trados Studio, pour commencer à constituer sa base de traduction personnelle.

UE24 – Localisation – Mme Danel (M2TRA24 – Master 2 semestre 1 - 4ECTS) (24h)

Présentation :

Ce cours propose une introduction au domaine de la localisation des contenus tels que sites web, applications, jeux vidéo, logiciels. Nous aborderons la question de la différence fonctionnelle entre la traduction et la localisation d'un site. Plus complexe qu'une simple traduction, la localisation est une

adaptation complète du contenu, tant au public ciblé qu'aux moyens techniques visés pour l'utilisation du site. Nous verrons quels sont les enjeux de la localisation, comment adapter un site ou une application. Nous verrons aussi comment optimiser la traduction pour le SEO, car la localisation comprend également l'adaptation des commandes, des images, des vidéos et des menus.

Compétences visées :

- identifier les usages des outils numériques et les impacts de leur évolution sur le domaine de la localisation
- savoir se servir de façon autonome des outils numériques pour exercer le métier de localisateur
- savoir conduire un projet de localisation de la conception à la diffusion dans un cadre collaboratif en mobilisant des compétences pluridisciplinaires
- savoir analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer, pour améliorer sa pratique de localisation dans le cadre d'une démarche qualité

UE25 – Corpus et veille – Mme Perez-Ramos (M2TRA25 – Master 2 semestre 1 - 4ECTS) (18h)
--

EC1 : Introduction aux outils de corpus (6h, 2 ECTS, Master 2 – semestre 1)

Présentation :

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec la recherche documentaire focalisée sur les bases de corpus. Il s'agira d'étudier les techniques de recherche et de compilation documentaire (divers types de corpus à utiliser en traduction) afin de comprendre le fonctionnement et la structuration informatique (aligneurs, concordanciers et moteurs de recherche).

Compétences visées :

Compétences informatiques :

- connaître les bases des corpus disponibles et savoir les utiliser et les enquêter
- connaître les techniques de recherche documentaire

Compétence en extraction d'informations : s'initier aux tests de textométrie

EC2 : Veille et synthèse de documents (12h, 2 ECTS, Master 2 – semestre 1)

Présentation :

En deuxième partie du module « Corpus et veille » il s'agira de compiler un corpus qui permettra d'effectuer une introduction à la textométrie ainsi que de promouvoir la mise en œuvre de la veille spécialisée.

Compétences visées :

- comprendre les principes de la veille documentaire (mots clés, SEO)
- savoir mettre en œuvre une veille spécialisée unilingue ou multilingue à l'aide des outils disponibles

Évaluation : évaluation continue, devoirs écrits (minimum deux au cours du semestre)

PROJET TUTEURÉ

Modalités du projet tuteuré en Master 1 – semestre 2 (6 ECTS)

Au deuxième semestre de la première année les étudiants mènent un projet tuteuré dont la durée ne doit pas dépasser la période du semestre. Ces projets tuteurés sont effectués tout au long du deuxième semestre de la première année du parcours et visent à mettre en place et/ou consolider les compétences personnelles, interpersonnelles et celles liées à la prestation de services, tout en mettant en œuvre les compétences acquises au premier semestre en matière de traduction et de l'utilisation des technologies.

Selon leurs affinités les étudiants choisissent un projet parmi trois formes de projet potentielles : projet tuteuré audiovisuel, projet tuteur libre, projet tuteuré sous forme de mini-stage.

Compétences visées globalement (varient selon la nature des projets) :

- Savoir orienter et cibler ses recherches de projet.
- Savoir communiquer par messagerie électronique dans une démarche de recherche de projet.
- Savoir gérer un projet de traduction/rédaction/localisation/révision, seul ou en groupe.
- Savoir travailler au sein d'un groupe de traducteurs : mise en commun des recherches terminologiques, relectures croisées, ...
- Comprendre l'importance de la rigueur professionnelle à tous les niveaux et à tous les stades du projet (communication, traduction, recherche terminologique, rédaction, révision, relecture, mise en page).

1) Projet tuteuré audiovisuel

Ceci est un choix parmi trois options (projet tuteuré audiovisuel, projet tuteuré libre, projet tuteuré sous forme de mini-stage)

Le projet tuteuré audiovisuel s'inscrit dans les cours « Initiation à la traduction audiovisuelle » et « Initiation à la gestion de projet » et met aussi en œuvre les compétences sollicitées dans les unités langue et culture, traduction, et technologies de l'information et outils informatiques. Le projet est toutefois noté indépendamment de ces cours.

Les partenaires **Cinérel, festival de film documentaire et l'agence Vostao**, collaborateurs de Cinérel, proposent un nombre indéterminé de films à sous-titrer pour un public français. Toutes les combinaisons de langues présentes dans le Master peuvent être sollicitées.

Le festival informe Vostao des films à sous-titrer et selon leur volume et leur nombre ceux-ci sont distribués parmi les étudiants participants. Les étudiants forment plusieurs équipes car ils travaillent sur plusieurs films, long-métrages et court-métrages. Chaque équipe désigne un chef de projet qui se charge de la communication avec le donneur d'ordre et au sein du groupe, distribue le travail, et assure la qualité.

Compétences visées :

Appliquer une procédure de gestion de la qualité : le responsable de Vostao, Mr. Minnaudier, garantit la qualité du produit final en corrigeant le travail des étudiants si nécessaire, en indiquant les améliorations à apporter, et en consolidant les bons réflexes déjà acquis. Ce travail de sous-titrage se fait sur une période très courte, car entre l'attribution des films aux étudiant.e.s et la livraison il n'y a en général que quelques semaines.

Organiser et gérer un projet de traduction en équipe : La gestion du temps et la gestion du travail en équipe est un des plus grands défis de ce projet, car il s'agit souvent d'une charge de travail considérable à réaliser dans un temps court.

Mettre en œuvre ses compétences en traduction et appliquer les procédures de gestion de la qualité : Les compétences en traduction et sous-titrage sont également fortement augmentées par cette expérience pratique car Mr. Minnaudier assure tout au long des projets un suivi intensif et constructif, toujours du point de vue de la pratique et en plein cœur de l'activité.

Améliorer sa visibilité : Les noms des étudiants ayant travaillé sur le sous-titrage d'un film sont insérés à la fin du générique du film, ce qui leur apporte une visibilité professionnelle.

Évaluation : cf. *infra*.

2) Projet tuteuré libre

Ceci est un choix parmi trois options (projet tuteuré audiovisuel, projet tuteuré libre, mini-stage)

Les projets tuteurés libres sont soit trouvés par les étudiants soit proposés par un intervenant qui met son réseau à profit de l'expérience professionnelle des étudiants. Il peut s'agir d'une commande émanant d'une association, d'un organisme public tel qu'un office de tourisme ou une mairie, ou toute autre entité dont l'activité n'est pas commerciale, qui reçoivent des étudiants un service de traduction, rédaction, ou révision. Pour les projets de traduction, le nombre de mots à traduire devrait tourner aux alentours des 5000 mots par étudiant, et en termes de révision/relecture cette quantité s'estime à environ 10 000 mots. Les étudiants peuvent choisir de faire un projet individuel ou en formant un groupe s'il s'agit d'un projet plus volumineux.

Quelques exemples de projets tuteurés libres : traduction de pages web d'un site touristique anglais, traduction d'articles pour une association d'aide aux réfugiés, traduction d'un livre pour un éditeur associatif, etc.

Compétences visées :

Organiser et gérer un projet de traduction individuel ou en équipe : les étudiants sont tenus à établir un **cahier des charges** dans lequel est défini l'aspect temporel du projet (début et date de livraison, différentes étapes). S'il s'agit d'un travail en équipe les étudiants précisent aussi d'autres aspects de la gestion de projet : analyse de la commande et des besoins d'un client, planning du temps et distribution des tâches, outils informatiques à utiliser pour la mise en commun des documents et du travail de traduction, ressources spécifiques à consulter pour la recherche terminologique et conceptuelle le cas échéant...

Appliquer une procédure de gestion de la qualité : les étudiants s'assurent d'avoir un système de contrôle qualité sous la forme d'une révision/relecture de la traduction avant la livraison. Pour cela ils désignent en début de projet un relecteur compétent, soit un membre de l'équipe pédagogique disponible soit une autre personne compétente en la matière. Dans le cadre des traductions de livres il s'agit alors souvent d'un relecteur désigné par l'éditeur.

Améliorer sa visibilité : dans le cas des livres traduits et publiés, les noms des étudiants figurent parmi les mentions en début du livre.

3) Projet tuteuré sous forme de mini-stage

Certains organismes, notamment des organismes travaillant avec des dotations publiques, ne peuvent pas établir des conventions pour une activité du type projet, mais ont des demandes et des propositions qui rentrent dans le cadre des compétences visées par le module « Projet tuteuré ». Nous avons donc gardé la formule optionnelle du mini-stage afin de créer un cadre juridique permettant de mettre en place un projet tuteuré de traduction / révision / localisation / rédaction technique sans devoir établir une convention de projet et tout en restant dans le cadre de la loi.

Évaluation des projets tuteurés (tous types confondus) :

Tous les étudiants rédigent de façon individuelle un **rapport de projet d'environ 3000 mots** dans lequel ils présentent une série d'éléments permettant à l'évaluateur de juger de la pertinence de l'expérience et des acquis de compétences qui en résultent. Le rapport doit contenir une **description des origines du projet, des démarches effectuées pour trouver le projet, les stratégies mises en place pour organiser le travail** (calendrier, ou du moins dates de début et de fin du projet, organisation, le cas échéant, au sein du groupe, désignation d'un chef de projet...). Ces informations doivent refléter les **compétences acquises lors du module « Initiation à la gestion de projet »** du premier semestre (analyse de la tâche, déroulement du projet et distribution des tâches, communication avec le gestionnaire de projet, avec le donneur d'ordre, et avec les autres membres du groupe le cas échéant, système de contrôle qualité). **Le rapport doit donc aborder la méthode de travail, y compris la gestion du temps** (journal de bord, messages téléphoniques et mails envoyés, ...), **les interactions avec le client** (démarchage et communication au cours du projet), **la méthode de travail et les ressources déployées** (logiciels utilisés, sites consultées, quantité de mots traduits par jour / heure en moyenne), **les défis du travail en équipe** (communication au sein du groupe, distribution du travail), **les problèmes rencontrés** décrits et illustrés avec des exemples concrets de défis traductifs ou rédactionnels et les façons de résoudre les problèmes, les éventuels problèmes de recherche terminologique ou soucis de restitution, ainsi qu'une **auto-évaluation** de ses propres performances et les stratégies mises en place permettant d'améliorer sa méthodologie et ses compétences. **Il est important de noter que les projets varient en forme et en contenu, ce qui impacte les contenus des rapports de projet puisque la nature du projet change inévitablement les sujets abordés dans les rapports.**

STAGE

Modalités du Stage en Master 2 (60 ECTS – Master 2- semestre 2)

Période de stage : janvier à fin septembre. Durée : 8 semaines à six mois.

En s'appuyant sur une liste d'adresses fournie par les référents de stage, les étudiants entament dès la fin de la première année de Master et avec l'aide des référents un stage dans une agence de traduction, une entreprise ou un établissement public qui leur proposent du travail de traduction, de rédaction technique, de gestion de projet de traduction, de révision et de post-édition, de localisation, ou de rédaction de contenu technique ou web. Le travail de traduction doit concerner les combinaisons de langues choisies dans la formation et doit se faire majoritairement vers la langue A (français). Après la période COVID, où tous les stages se sont faits en distanciel, il y a un retour à une situation où les stages en télétravail ne sont acceptés que dans certains cas exceptionnels, par exemple dans le cas d'un handicap ou d'une maladie. Avant d'être accepté le stage doit être approuvé par l'une des deux référents (Kristina Danel ou Ineke Wallaert), qui s'assurent d'une part que l'adresse de stage soit fiable et propose un véritable suivi des stagiaires, et d'autre part que les tâches données aux stagiaires donneront lieu à une consolidation des compétences acquises ou à l'acquisition de nouvelles compétences. Le stage doit également avoir une fonction de consolidation des compétences professionnelles aux niveaux linguistiques, culturels, traductifs, technologiques, organisationnels et interpersonnels. Une certaine vigilance est à l'ordre et les référents veillent à ce que le donneur de stage soit fiable et compétent et applique les procédures de gestion de

qualité et les normes en vigueur. Nous recommandons donc aux étudiants de privilégier dans leur recherche les agences qui possèdent des certifications ISO attestant d'une procédure d'assurance qualité.

Mobilité : Les stages peuvent se faire au sein d'entreprises et d'agences françaises, mais peuvent aussi se faire à l'étranger. Les étudiants peuvent obtenir une bourse de mobilité auprès des services concernés (bourse Erasmus pour les stages à l'étranger). Mis à part la liste d'adresses fournie en fin d'année de Master 1, de multiples sollicitations de donneurs de stage potentiels qui contactent spontanément la direction du Master traduction sont transmises aux étudiants tout au long du premier semestre de la deuxième année. La recherche de stage est également facilitée par les compétences acquises lors des cours de rédaction en langue A (notamment « Communication d'entreprise et rédaction commerciale langue A » et « Rédaction technique et textes de communication ») car les étudiants savent rédiger une lettre ciblée et convaincante et savent établir un CV mettant en valeur leur compétences et acquis. Si besoin, les étudiants peuvent solliciter un membre compétent de l'équipe pédagogique pour la relecture de leur dossier de candidature en langue B ou C.

Pour l'évaluation du stage, d'une part l'étudiant.e soumet un rapport de stage et d'autre part, présente son stage et son rapport lors d'une soutenance d'une durée de 30 minutes.

Contenus requis du rapport de stage (des consignes détaillées et écrites seront données par les référents de stage):

Les étudiants rédigent un rapport à l'issue de son stage d'un volume d'une vingtaine de pages (minimum 15 000 mots sans les annexes) où sont présentés les informations générales sur le stage, les démarches effectuées pour trouver le stage, une contextualisation de l'organisme d'accueil, une description des projets sur lesquels l'étudiant.e a travaillé et de l'apport du stagiaire aux projets auxquels il/elle a participé, ainsi que de l'apport du tuteur/de la tutrice de stage, une articulation du lien entre les compétences mises en œuvre pour effectuer les tâches et la formation reçue., et un bilan (positif et négatif) sur le travail au sein de l'organisme d'accueil. Dans la mesure du possible doivent être rajoutés des annexes où figurent des exemples concrets des travaux effectués.

SOUTENANCE : le rapport de stage est présenté lors d'une soutenance en présence du référent universitaire du stage et d'un autre membre de jury. Les étudiants qui le souhaitent ont le droit d'inviter leur tuteur/tutrice de stage et/ou des camarades de classe.

JOURNÉES DE RECHERCHE, TABLES RONDES, AUTRES ACTIVITÉS EXTRA-CURRICULAIRES

RECHERCHE

Plusieurs membres de l'équipe pédagogique mènent activement des recherches dans les domaines de la traduction et de **la traductologie** à travers des activités variées : participation à des colloques nationaux et internationaux, organisation de journées d'études et tables rondes, publication d'articles, et suivi de mémoires de Master. Vos enseignants permanents appartiennent à deux équipes de recherche au sein de l'université de Caen : **CRISCO** et **ERLIS**. C'est d'ailleurs une des orientations de recherche soutenue par le CRISCO à l'intérieur d'un axe de linguistique appliquée.

La participation aux journées de recherche organisées par vos enseignants dans le domaine de la traduction est fortement conseillée.

TABLES RONDES

Des membres de l'équipe pédagogique organisent également tous les ans au moins une table ronde avec des invités du monde professionnel. L'idée est de vous permettre d'être au plus près des évolutions et des exigences du marché, de vous informer auprès des personnes actives dans le métier et de découvrir une variété de pratiques et de parcours.

ATTENTION : la participation aux tables rondes est obligatoire (sauf si vous êtes en stage au moment de la table ronde).

ANNEXE : protocole de stage

Fiche numéro : PRO-STAGE-SCO-01.22	
 UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE	FICHE PROCEDURE
	STAGE MASTER 2 TRADUCTION INTERPRETATION PARCOURS TRADUCTION SPECIALISEE ET LOCALISATION
Date de création : 26/01/2022	Référence :
Date de mise à jour : 29/09/2022	<i>Code de l'éducation : Art. L124-1 à L124-20 et Art. D124-1 à D124-13</i>
	<i>Code de la sécurité sociale : Art D242-1 à D242-2-2</i>

Objectif : Cette fiche a pour objectif de définir les modalités pratiques de création des conventions de stage en **Master 2 Traduction Interprétation Parcours traduction spécialisée et localisation**.

Destinataires : Tous les étudiants inscrits en Master 2 LLCER, Parcours Traduction spécialisée et localisation



RAPPEL DES REGLES DE VALIDATION DE LA CONVENTION

- La convention de stage ne sera validée **qu'après la saisie complète** des informations demandées et la remise des **pièces complémentaires**,
- Le stage ne pourra commencer **qu'après le recueil de toutes les signatures** obligatoires.

1 – Généralités :

La convention de stage formalise l'accord entre l'organisme d'accueil, l'université et l'étudiant.

Elle doit être saisie par l'étudiant via la plateforme Pstage sauf pour les stages effectués au sein des laboratoires, équipes de recherche, services de l'Université (C'est une convention « bipartite », le modèle utilisé est disponible sur l'intranet de l'Université : <http://intranet.unicaen.fr/services-/formations-scolaire/reglementation-des-etudes/>)

Les différentes parties signataires sont :

- ✓ Stagiaire
- ✓ Organisme d'accueil (*Tuteur ou maître de stage*)
- ✓ Etablissement d'enseignement (*l'enseignant référent et le Directeur de l'UFR ou la Directrice administrative*)

Le stage doit :

- être effectué **uniquement** pendant les périodes définies par le calendrier Master, voté par le Conseil de l'UFR et consultable sur le site internet.
- contenir au minimum 280 heures ou au maximum 924 heures de présence effective dans l'organisme d'accueil.
Le nombre d'heures de présence dans l'organisme est de 7 heures de présence, équivalant à un jour.

Exemple : 1 mois de 22 jours ouvrables correspond à 22 jours x 7 heures, soit un total de 154 heures.

💡 Pour le calcul des heures, il est conseillé d'utiliser le simulateur de jours ouvrés via le lien suivant : <https://www.joursouvres.fr/> en prenant soin de sélectionner le pays concerné.

2 – Du projet à la fin du stage :

A. Projet de stage :

- Le projet de stage doit être soumis au responsable pédagogique pour validation, avant d'entamer la procédure sur Pstage,
- L'enseignant référent valide pédagogiquement ou pas le projet proposé et transmet sa décision à l'étudiant et à la gestionnaire de scolarité. (*en cas de refus, l'étudiant doit proposer un nouveau projet de stage*).

B. Création de la convention de stage :

L'étudiant doit créer sa convention de stage, **dans un délai de 10 jours**, via l'application Pstage : <https://pstage.unicaen.fr/esup-pstage>

La convention doit obligatoirement mentionner :

- L'intitulé complet du cursus ou de la formation,
- Le descriptif des activités confiées dans le cadre du stage,
- Le nom de l'enseignant référent et du tuteur,
- Les dates de début et de fin du stage,
- La durée hebdomadaire maximale de présence sur le lieu du stage,
- La modalité du stage s'il se déroule en télétravail (*le préciser dans l'onglet « Détails »*),
- La rémunération ou pas (*le préciser dans l'onglet « Gratification au cours du stage »*),
- Le taux horaire de la rémunération,
(*La gratification est obligatoire pour tout stage d'une durée de deux mois consécutifs ou non ; soit 44 jours ou 308 heures de présence en entreprise). Le montant horaire minimum est de 3,90 € net*),
- Les avantages éventuels (*restauration, hébergement ou remboursement de frais...*),

- Le régime de protection sociale et la Caisse primaire d'Assurance Maladie dont bénéficie l'étudiant
- Le numéro Siret de l'organisme d'accueil (*obligatoire pour les entreprises françaises*),
- Le type de structure de l'organisme d'accueil (*entreprise privé, association...*),
- Le statut juridique de l'organisme d'accueil (*SARL, SAS pour les entreprises françaises...*),
- Le code NAF (*pour les entreprises françaises*).

C. Validation de la convention de stage :

L'étudiant doit :

- Imprimer sa convention en **3 exemplaires** (*pour les stages en France*) et en **4 exemplaires** (*pour les stages à l'Étranger*),
- Joindre les pièces justificatives obligatoires suivantes :
 - ✚ **Attestation d'assurance « Responsabilité civile »** (*document à obtenir auprès de l'assureur logement*),
 - ✚ **Attestation de sécurité sociale** (*document à demander auprès de l'assurance maladie*),
 - ✚ **Annexe H pour les stages à l'étranger** (*document à imprimer sur Pstage dans l'onglet « impression »*),
- Engager le circuit des signatures : L'étudiant doit signer lui-même, puis faire signer le maître de stage ou tuteur, et le représentant de la structure d'accueil, qui appose le tampon de l'entreprise,
- Envoyer par mail à la gestionnaire de scolarité du Master, pour recueillir les signatures obligatoires de l'établissement d'enseignement (*référént pédagogique et Directeur ou Directrice administrative de l'UFR*).

La convention est définitivement validée lorsque l'étudiant réceptionne la convention, en deux exemplaires, par la gestionnaire de scolarité après signature, par email ou directement à la scolarité du Master.



Seule la **convention signée** par toutes les parties concernées
et accompagnée des **pièces justificatives** permettra à l'étudiant de commencer son stage.

L'étudiant doit remettre un exemplaire de la convention à sa structure d'accueil.

D. A la fin du stage :

L'étudiant doit :

- Imprimer son **attestation de fin de stage** via l'application Pstage, dans l'onglet « Impression ».

3 – Informations complémentaires :

- Bourses pour stage à l'étranger :

Pour les stages en **Europe**, vous pouvez obtenir une bourse auprès du Carré International. Le dossier est à constituer en ligne via le lien suivant :

<https://www.unicaen.fr/international/partir-a-letranger/stages-a-letranger/>

Pour les stages **hors Union Européenne**, vous pouvez bénéficier de l'aide à la mobilité (AMI) réservée aux étudiants boursiers.

La demande est à effectuer en ligne via le lien ci-dessous :

<https://www.unicaen.fr/international/partir-a-letranger/stages-a-letranger/>

△Seuls les dossiers complets avec la convention signée par toutes les parties seront pris en compte.

Personne à contacter : Mme Bréard Bénédicte, intl.stages@unicaen.fr

- Soutenance du rapport de stage :

L'autorisation de se présenter à la soutenance du rapport de stage est **accordée par le/la responsable de formation** sur les périodes établies selon le calendrier universitaire. Le premier membre de jury est le référent de stage, et la responsable de formation informera les étudiants de l'identité du deuxième membre en temps et en heure. La soutenance dure 30 minutes, dont 10 minutes de présentation du rapport et du stage par l'étudiant, suivi par un échange et des questions du jury.

Le rapport de stage et les éventuels annexes doivent être adressé par voie électronique deux semaines avant la soutenance, aux deux membres du jury. La version imprimée du rapport de stage doit également parvenir aux deux membres du jury, avec les annexes (ou sans si elles sont trop volumineuses), et au secrétariat de Master (pour archivage). Donc 2 versions électroniques et 3 versions papier.

Le stage ainsi que la validation du rapport et de la soutenance est obligatoire pour valider le diplôme.

- Pour savoir plus sur les stages en milieu universitaire:

✚ enseignementsup-recherche.gouv.fr

✚ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16734>

✚ <https://pstage.unicaen.fr/esup-pstage/stylesheets/stage/welcome.xhtml>